



La guerre en Ukraine qui a débuté le 24 février est venu percuter notre certitude d'une paix durable en Europe. Ce conflit nous a bouleversés et nous bouleverse encore. Ces images de civils jetés sur les routes ont réveillé les

souvenirs douloureux des plus âgés d'entre nous qui avaient dû évacuer en 1940 devant l'avancée de l'armée allemande. Cette agression de Poutine a créé dans les pays européens un formidable élan de générosité et de compassion. Ici, à Verlinghem, vous avez répondu présents par vos dons de médicaments, de nourriture et de vêtements. Soyez-en remerciés et sachez que les dépôts en mairie sont toujours possibles. Pour compléter cet élan, une aide exceptionnelle de 2 500 euros a été votée lors du dernier conseil municipal, aide qui sera versée au Secours populaire. Enfin, je voulais saluer les familles de notre village qui accueillent ou vont accueillir des réfugiés. La générosité, quelle que soit sa manifestation, est précieuse en ces temps tragiques pour nos frères ukrainiens.

Dans quelques jours, nous allons être appelés à voter pour l'élection présidentielle. Nous avons vécu une campagne sans souffle, plus marquée par l'agitation des peurs que par l'espoir de projets enthousiasmants. Les candidats ont peu parlé des aspirations et des inquiétudes de nos jeunes. Beaucoup d'entre eux et d'entre nous sont tentés par l'abstention. Je peux les comprendre. J'ai aussi envie de leur partager ma conviction que le vote est et reste une opportunité démocratique qui nous est offerte. Alors rendez-vous les 10 et 24 avril dans nos deux bureaux de vote !

Thierry Bonte

Maire de Verlinghem
Conseiller métropolitain

MAIRIE DE VERLINGHEM

1, place Jacques-Chirac • 59237 Verlinghem
Tél : 03 20 08 81 36 • Fax : 03 20 08 73 81
mairie@verlinghem.fr • verlinghem.fr/fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION Thierry Bonte

CONCEPTION Empreinte communication

RÉDACTION Empreinte communication, Mairie

CRÉDITS PHOTOS Mairie, Shutterstock®

IMPRESSION Imprimerie Jean Bernard. Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN 2429-2923

NOUVEAU !

2 stages sportifs d'été pour les ados !



À partir de cet été 2022, les ados de 11 à 15 ans pourront toujours s'inscrire aux ALSH, mais, en parallèle, une nouvelle perspective s'ouvre à eux : effectuer une semaine de stage sportif en juillet et en août !

Depuis de nombreuses années déjà, des ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) sont proposés par la municipalité et organisés par son prestataire l'UFCV (Union française des centres de vacances) pour les enfants âgés de 3 à 15 ans, durant les vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver, de Pâques et d'été. Mais une fois entrés en sixième, les jeunes fréquentent moins, voire plus du tout ces centres de loisirs. En effet, les animations ne leur correspondent plus ou ils n'ont plus envie d'être mélangés avec les jeunes enfants, analysent Gaëlle Combris, Adjointe à l'enfance, la jeunesse et au lien intergénérationnel, et sa commission.

C'est donc pour eux que la municipalité propose désormais deux stages sportifs d'une semaine chacun, uniquement durant l'été, toujours organisés par l'UFCV, mais avec une direction adjointe dédiée à ces stages. Cette année, ils auront lieu du 18 au 22 juillet et du 22 au 26 août. Au programme :

Ultimate, tchoukball, multi activité au Team Square, accrobranche, géocaching, vélo... pour le premier ; piscine, paddle, planche à voile, char à voile pour le second... Ajoutons à cela, une veillée prévue lors de chaque stage. Bien sûr, les enfants reviennent chez eux le soir, et pique-niquent ou déjeunent à la cantine le midi. Les prix sont de 100€ par stage en plus du coût de la participation financière au centre de loisirs variant de 20 à 60€/semaine selon le quotient familial. Attention, le nombre de place est limité... ■

Inscriptions sur le portail de l'UFCV, après les vacances de Pâques.

INSCRIVEZ-VOUS AU BAF A !

Vous avez plus de 17 ans et vous souhaitez passer le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ? Pour la seconde année consécutive, la municipalité finance votre brevet à hauteur de 50% ! Quatre jeunes peuvent en bénéficier par an. Pour cela, un dossier de candidature est à retirer en mairie, et si vous êtes retenu, la municipalité s'engage à vous trouver un poste d'animateur dans les ALSH de la commune.

> BOÎTE AUX LETTRES NOËL



C'est déjà loin mais chacun en garde certainement un bon souvenir. En décembre dernier, la boîte aux lettres du père Noël illuminait le centre-bourg pour la plus grande joie des enfants qui n'ont pas manqué d'y poster leur lettre. Une quantité incroyable de courriers y a été déposée. Nul doute qu'ils sont tous arrivés au bon destinataire ! ■

> CARNAVAL



Qu'elles furent longues ces deux années sans carnaval ! Pour fêter son retour ce 26 mars, la météo nous a gratifiés d'un soleil magnifique. Retrouver le sourire des enfants et des adultes, se laisser envahir par ce brin de folie au rythme de la fanfare, c'est ça le carnaval. Vivement l'année prochaine ! ■

> NETOYAGE FOSSÉS



Grand succès pour l'opération du 19 mars : une cinquantaine de participants, beaucoup d'enfants, les scouts, le soleil, et le plaisir d'être convoyé dans les bétailières à travers notre belle campagne ! Pour cet engagement citoyen, merci aux participants, merci aux agriculteurs, une benne a été totalement remplie ! ■

SAISON NATURE DE LA MEL

Top départ au Tournebride !



Quel meilleur endroit que les abords du bois de Verlinghem pour l'ouverture de la saison nature 2022 des Espaces naturels de la MEL ?

Ce fut un beau moment de découverte et de surprises pour les Verlinghemmois et les habitants de la métropole, venus nombreux en famille. Un échassier pour l'accueil, plusieurs spectacles et des contes, un atelier créatif pour réaliser des fleurs incroyables à partir de canettes, un

orchestre plein d'énergie. Pour le volet naturaliste, les animateurs nature de la MEL formaient à la reconnaissance de traces et à la biodiversité des boisements. Dans le bois, des balades guidées ont permis à chacun de reconnaître les principaux arbres et les chants d'oiseaux. Rappelons que cette ouverture du bois était exceptionnelle, car il reste normalement fermé au public dans l'attente des futurs aménagements.

Le matin, une réunion fut organisée en mairie pour présenter aux élus et techniciens des communes les expertises et missions de la MEL en termes de nature et d'environnement, ainsi que les services qu'elle peut apporter aux communes.

Retrouvez les 200 idées de sorties en mars et novembre dans la brochure "L'agenda de l'explorateur" de la MEL. ■

TÉLÉPHONIE MOBILE - ANTENNES-RELAIS

Quel est le rôle du Maire ?

Quel est le rôle du Maire dans un projet d'installation d'antennes-relais ?

Le Maire n'intervient dans un projet d'installation d'antenne relais que pour donner, ou non, l'autorisation d'implantation à l'opérateur au regard du respect des dispositions du code de l'urbanisme. Le Maire n'est pas appelé à se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, qui est du ressort de l'Agence nationale des fréquences (ANFR).

Le Conseil d'État considère que le maire ne peut opposer un refus de déclaration préalable à une demande d'implantation des antennes de téléphonie mobile à proximité de certains bâtiments sans disposer d'éléments scientifiques faisant apparaître des risques. Par ailleurs, Il ne peut, ni au titre de ses pouvoirs de police générale, ni en se fondant sur le principe de précaution, adopter une réglementation portant sur l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile et destinée à

protéger le public contre les effets des ondes émises par ces antennes. En effet, la réglementation en matière sanitaire demeure établie par la police spéciale des communications électroniques confiée exclusivement à l'État.

Dans le cadre d'installations radioélectriques, le Maire veille au respect des règles générales d'urbanisme et de celles du plan local d'urbanisme, et des règles de protection renforcée dans les secteurs protégés.

En matière d'exposition du public aux ondes électromagnétiques, le Maire peut demander la simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générés par l'installation concernée par le dossier, et s'il le juge utile, peut solliciter le Préfet pour réunir une instance de concertation locale.

Enfin, pour tout projet, le Maire met à disposition du public le dossier d'information permettant aux habitants de formuler des observations. ■

BASE DE LOISIRS

À vos agendas !

DU 09/04 AU 16/04 DE 14H À 18H

La patinoire se transforme en aire de jeux gonflables

Les créneaux du matin en semaine seront réservés aux centres de loisirs et l'après-midi ouverts aux particuliers.

LUNDI 18/04

Chasse aux œufs du lundi de Pâques.

SAMEDI 30/04 ET 28/05 DE 14H À 18H

Atelier réparation de vélos

Venez faire réparer ou entretenir votre vélo en partenariat avec l'association Bisabiclou.

SAMEDI 04/06

Fêtes de l'eau

"Rêve-4 Éléments". Préserver les 4 éléments pour l'avenir de notre planète au centre du spectacle alliant le cirque et la danse. Feu d'artifices en clôture.

SAMEDI 25/06

Journée sur le thème des USA

Exposition de voitures, concerts, baptêmes en Harley.



JEUDI 14 JUILLET

Fête nationale

14h : jeux pour enfants (balades à poneys, laser game...), concours de pétanque pour adultes.

15h : festival de musique : pop rock, blues, des groupes-hommage à Julien Clerc puis à Goldman animeront la journée qui finira par un feu d'artifices.

DIMANCHE 28/08

Fête du cheval et marché des saveurs

15h : découverte du centre équestre de Verlinghem : balades à poneys pour les enfants. ■

Ce planning peut être modifié en fonction des conditions sanitaires.

> HOMMAGE À ANTOINE LE BLAN

Antoine Le Blan nous a quittés le 31 décembre 2021 à l'âge de 90 ans. Très investi dans la vie du village et dans la paroisse dès son arrivée à Verlinghem, il était une figure incontournable de la commune. Propriétaire du bois de Verlinghem, il avait décidé de le céder à la MEL permettant ainsi d'ouvrir prochainement cet écrin au public. Avec son épouse Nicole, il créa en 1966 le parc animalier vertueux de la Chanterelle, dont les Verlinghemmois gardent encore de grands souvenirs et dont la réputation s'étendait bien au-delà du village. Nous garderons de lui l'image d'un homme souriant, humble et entièrement dévoué aux autres. ■



> BUDGET PARTICIPATIF



Des nichoirs vont être installés dans la commune grâce au budget participatif 2021 et à la proposition de Madame Claire Pollet. Un projet d'installation de bancs est également à l'étude. Ne ratez pas le lancement du budget participatif 2022, ce sera au mois de juin prochain. Pour rappel, il s'agit d'un dispositif permettant à tout Verlinghemmois de plus de 11 ans de voir son idée aboutir. ■

VOLS PAR RUSE

Restez vigilants !



Les vols par ruse restent un phénomène préoccupant. Quelques conseils pour vous prémunir des escroqueries :

- ne donnez jamais de code secret ou d'argent. Un agent public ou un employé du privé ne demande jamais d'argent, ni de code secret, ni l'endroit où vous cachez vos valeurs.
- Ne signez aucun document !
- Attention aux faux prospectus à l'apparence officielle indiquant des numéros utiles ou d'urgence et des numéros de dépanneurs à domicile. Ils sèment le doute au risque de vous

faire escroquer.

- Gardez les numéros utiles d'urgence sous la main.
- Entretenez votre réseau social. Sachez à qui demander de l'aide.
- Vérifiez toujours qui sonne à la porte avant d'ouvrir.
- Exigez la carte professionnelle ou de service.
- Soyez attentif au logo et à l'uniforme de la personne qui se présente.
- Ne vous laissez pas impressionner : si l'habit ne fait pas le moine, l'uniforme ne fait pas l'agent non plus !
- Vous avez le droit de dire non aux démarcheurs. Ne laissez pas entrer d'inconnus dans votre domicile, même s'ils prétendent être mandatés par une institution.

Pour rappel, la mairie ne mandate aucune entreprise au domicile des personnes. Toute sollicitation de cet ordre doit être rejetée. Au moindre doute, appelez la gendarmerie au 17. ■



WEB PLUS

- Comptes-rendus du conseil municipal : <https://verlinghem.fr/fr/rp/632972/comptes-rendus-conseil-municipal-5>
- Accès au portail familles "Espace Citoyens" : espace-citoyens.net/verlinghem/espace-citoyens/Home/AccueilPublic
- Menus du restaurant municipal : <https://verlinghem.fr/fr/rb/1324026/restauration-scolaire-73>

> TRIBUNE

En ces temps troublés où nous nous interrogeons sur les conséquences du présent sur notre avenir, il nous semble important de rappeler l'enjeu du vote. Ce moment démocratique est la seule occasion, pour la plupart d'entre nous, d'exprimer nos aspirations, nos souhaits et nos envies pour le futur. Ce geste, voter, s'accompagne bien souvent de frustrations et de déceptions, mais ne pas le faire nous prive collectivement, de choix et d'options.

Voter, c'est le fondement de la démocratie, l'essence de la citoyenneté pour ceux qui ne s'estiment pas écoutés.

Voter, c'est être acteur de notre société, tracer les grandes lignes de notre futur et pousser le gouvernement dans la bonne direction.

Parce que le vote nous tient à cœur et qu'il est primordial de transmettre ce droit, nous avons mis en place le passeport du civisme pour les enfants qui voteront pour la France de demain.

Vivement Verlinghem vous encourage à être acteur et à voter les dimanches 10 et 24 avril lors des élections présidentielles et les dimanches 12 et 19 juin 2022 lors des élections législatives ! ■

Vivement Verlinghem

Le 23 février, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine.

Nous ne pensons pas que la guerre puisse revenir un jour aux portes de l'Europe en 2022.

Les images des reportages télévisés nous montrent l'horreur de la guerre avec ces destructions et ces cohortes de civils qui fuient les bombardements.

Ces images ont provoqué un élan de solidarité et de générosité sans précédent.

Verlinghem et les Verlinghemmoises ont participé massivement aux collectes de produits de première nécessité.

Nous voterons une subvention pour l'Ukraine au prochain conseil municipal.

Nous souhaitons que cette guerre se termine au plus vite pour que les Ukrainiens puissent envisager un avenir dans leur pays et se reconstruire. ■

Vivre Ensemble à Verlinghem

ANIMATIONS À VERLINGHEM

Les festivités reprennent !



Après de très longs mois marqués par la Covid-19, les festivités et la vie associative reprennent, plus que jamais dans votre village.

SAMEDI 26/04 : carnaval des enfants accompagné de l'harmonie Agache de Pérenchies.

DIMANCHE 03/04 : spectacle de la Compagnie Tire-Laine "Les emplumés" à la salle multisports.

DIMANCHE 01/05 : vide-grenier avec les associations, et restauration sur place.

SAMEDI 07/05 : le grand prix cycliste des Hauts-de-France "Les 4 jours de Dunkerque", dès 11h.

DIMANCHE 08/05 : la célébration de la Victoire 1945 au monument aux Morts.

DIMANCHE 15/05 : remise des médailles d'honneur et des diplômes du travail et don du sang.

SAMEDI 21/05 : fête des mamans avec l'Association des Familles de Verlinghem.

LUNDI 06/06 : spectacle de danse burlesque de la Cie Biscoitinho durant le jogging des Fraises.

SAMEDI 25/06 : fête de l'école publique Gutenberg.

DU 1^{ER} AU 06/07 : ducasse avec les feux de la Saint-Jean.

DIMANCHE 10/07 : découverte du Planétarium itinérant de Lille 3000.

MERCREDI 13/07 : commémoration du 14 Juillet au monument aux Morts.

VENDREDI 09/09 : cinéma plein air sur la plaine devant l'église. ■

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Métamorphose annoncée !

Depuis un an, la commune expérimente la végétalisation d'une des allées du cimetière, dans sa partie intermédiaire. Le choix s'est porté sur des graminées naines et à pousse lente, capables de se développer dans les gravillons en recouvrant ceux-ci d'une pelouse rase.

Sinon, la seule solution pour éviter la pousse de végétaux dans les allées est de traiter ou de désherber à la main. Mais quand il s'agit de protéger la santé des visiteurs et des agents, ces techniques montrent leurs limites. Rappelons que les produits phytosanitaires seront interdits à partir du 1^{er} juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public.

Le principe est donc de végétaliser les allées avec des graminées adaptées



plutôt que de lutter contre la pousse non contrôlée de plantes. L'expérimentation étant concluante, l'ensemble des allées sera végétalisée d'ici l'été.

Le renouveau de notre cimetière sera donc végétal, en accord avec son environnement naturel immédiat. Amélioration du cadre de vie, développement de la biodiversité, création d'îlots de fraîcheur, lutte contre la pollution : les enjeux sont nombreux ! ■

Présentation entreprises

SYLVIE CARPENTIER | COACH PROFESSIONNELLE



Sylvie Carpentier, cadre retraitée de la fonction publique d'État, exerce dorénavant en tant que coach professionnelle. Elle est certifiée et a obtenu le titre RNCP (Répertoire national des compétences professionnelles). Le coaching est un accompagnement qui permet à la personne coachée de lever les obstacles, mobiliser ses ressources, développer son potentiel et devenir plus autonome dans la réalisation des objectifs qu'elle se fixe en toute autonomie, en vue d'atteindre le changement ou le progrès souhaité. Le coaching a une durée limitée.

Sylvie travaille en s'appuyant sur un cadre déontologique (confidentialité, neutralité, respect de la personne et de ses besoins) à partir de sa formation, son expérience et de supervisions.

Vous ressentez le besoin d'être aidé pour un nouveau projet, qu'il soit personnel ou professionnel ? Vous souhaitez donner

une impulsion à votre carrière ou changer de métier ? Vous êtes dans une période de transition ?

Sylvie peut vous accompagner :

- pour des périodes de transition : reprise d'activités, prise de poste, promotion, départ en retraite...
- dans le cadre de votre activité professionnelle pour résoudre une problématique, mettre en œuvre un projet, une nouvelle activité...
- pour la réalisation d'un projet professionnel : évolution professionnelle, changement de métier...
- dans le cadre d'un projet personnel nécessitant un changement.

Tarifs adaptés pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Contact

14, rue des Tilleuls

carpentiersy@yahoo.fr • 06 24 05 01 52

www.linkedin.com/in/sylvie-carpentier-061a56227

D-BARRAS | DÉBARRAS, NETTOYAGE, MULTI-SERVICES



Une maison, un appartement à débarrasser suite à une vente, une succession, un départ en maison de retraite... ?

La société D-Barras s'occupe de tout débarrasser dans son intégralité mais pas que !

Elle propose un service de remise en état des lieux ainsi qu'un nettoyage consciencieux.

D-Barras aura toujours une solution à vous proposer.

Le débarras sera effectué par une équipe professionnelle, dynamique qui travaille proprement et rapidement tout en respectant l'habitation.

Notre point fort : le respect des délais imposés !

Devis gratuit sous 48h.

Contact

16, rue de la Fontaine

d-barras@outlook.fr

06 38 95 17 82

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin, l'article L.17 du code électoral prévoit que la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de ce scrutin, et l'article R.5 fixe une date limite anticipée pour les demandes d'inscription faites en ligne.

Pour l'élection présidentielle, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au mercredi 2 mars 2022 en ligne et au vendredi 4 mars 2022 en mairie. **Pour les élections législatives**, la date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 mai 2022 en ligne et au vendredi 6 mai 2022 en mairie.

PROCURATIONS

Tout électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- en faisant une **demande en ligne** sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- en se rendant directement dans un **commissariat de police**, dans une brigade de gendarmerie ou au **tribunal judiciaire** ou **de proximité** où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un **justificatif d'identité**.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le **numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration).

Ce numéro est inscrit sur les **cartes électorales** et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE).

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Les Français établis hors de France **qui ne peuvent pas se déplacer pour voter personnellement dans le bureau de vote de leur commune ou de leur circonscription consulaire peuvent donner procuration** via ce même site maprocuration.gouv.fr. Ils doivent ensuite faire valider la procuration devant le commissariat de police, la brigade de gendarmerie ou le consulat/ambassade de leur choix.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Martin ALLAERT (17/10/2021)
- Marius LELEU VASSEUR (07/11/2021)
- Justine CAEYSEELE (09/11/2021)
- Violette DANSET (17/12/2021)
- Victor DELDALLE (09/01/2022)
- Émile HOLLEBECQ TAVIAUX (13/01/2022)
- Gaspard THIBAUT (29/01/2022)
- Adèle CARON (03/02/2022)
- Livia HURTREL (05/02/2022)
- Flavian DERVAUX (18/02/2022)

PACS

- François DELOS et Valérie LEPOUTRE (16/11/2021)
- Mathieu CAEYSEELE et Audrey TEALDO (24/11/2021)
- Coraline BLANCKAERT et Yoann BLANAU (10/12/2021)
- Léo CLEMENT et Amina SIDELHADJ (03/01/2022)
- Adrien LUNEAU et Faustine JEANNET (03/01/2022)
- Marc-Antoine PITZ et Marine PILLEZ (18/02/2022)
- Jacques MARQUIS et Mégane DEMENGEOT (25/02/2022)

MARIAGES

- Myriam TURPAIN et Bruno DEVOS (18/12/2021)
- Olivier MAKHOTINE et Aurélie ROETYNCK (29/01/2022)
- Claire DONAINT et Thomas BEUGNET (05/02/2022)

DÉCÈS

- Roger LEROY (24/08/2021)
- Alain LOUCHART (31/12/2021)
- Gilbert TYTGAT (06/01/2022)
- Valérie DABLEMONT née BLONDEL-DEROCQ (13/01/2022)
- Jean-Marie DESCAMPS (12/02/2022)

AGENDA

AVRIL

- **Vendredi 1^{er} avril** en soirée, salles Tulipe et Iris : Ciné croq' - Judo club
- **Dimanche 3 avril** de 15h30 à 16h30, salle de sports : spectacle de la compagnie du *Tire Laine* - Municipalité
- **Samedi 9 avril** de 19h à 02h, Tournebride : soirée à thème - *Verlinghem foot*
- **Dimanche 10 avril** de 8h à 19h, salle d'honneur + restaurant municipal : 1^{er} tour élections présidentielles - Municipalité
- **Du lundi 11 au vendredi 22 avril**, Lompret : centres de loisirs - Municipalité
- **Du lundi 18 avril** à 15 h, base de loisirs, 70 rue de Pérenchies : chasse aux œufs - *SIVOM LPV*
- **Samedi 23 avril** de 8h à 13h, salle des fêtes Maurice Schumann à Pérenchies : don du sang - *Association du don du sang*
- **Dimanche 24 avril** de 8h à 19h, salle d'honneur + restaurant municipal : 2nd tour élections présidentielles - Municipalité
- **Vendredi 29 avril** de 19h à 02h, salle du Tournebride : soirée famille - *APEL Sainte-Marie*

MAI

- **Dimanche 1^{er} mai** de 8h à 14h, centre du village : vide-grenier - Municipalité
- **Dimanche 1^{er} mai** à 10h, centre du village : jogging des bradeux - *Jogging des Fraises*
- **Samedi 7 mai** vers 13h, rue de Wambrechies - Rue de Messines - *Les 4 jours de Dunkerque*
- **Dimanche 8 mai**
 - à 10h45, Monument aux morts : cérémonie du 8/5
 - à 11h : rendez-vous salle d'honneur - Municipalité + *UNC AFN*
- **Vendredi 13 mai** école Gutenberg : marché de printemps - *APE Gutenberg*
- **Samedi 14 mai** la journée, salle du Tournebride : fournée amicale - *AECV*
- **Dimanche 15 mai** à 11h30, salle d'honneur : médailles d'honneur du travail + dons du sang - Municipalité

- **Vendredi 20 mai** de 16h30 à 18h30, école Gutenberg : expositions arts plastiques - *École Gutenberg*
- **Samedi 21 mai** de 9h à 11h, école Gutenberg : portes ouvertes - *École Gutenberg*
- **Samedi 21 mai** à 11h, salle d'honneur : fête des mères - *Municipalité + AFV*
- **Samedi 21 mai** école Sainte-Marie : marché de printemps - *APEL Sainte-Marie*
- **Mercredi 25 mai** de 19h à 02h, salle du Tournebride : soirée des familles - *AFV*
- **Dimanche 29 mai** de 9h à 18h30, salle du Tournebride : journée musicale - *ADMLV*

JUIN

- **Samedi 4 juin** base de loisirs, 70 rue de Pérenchies : Lys en fête - *SIVOM LPV*
- **Samedi 4 et dimanche 5 juin** de 7h à 19h, stade René Werquin : tournoi jeunes - *Verlinghem foot*
- **Lundi 6 juin** à partir de 8h30, centre du village : jogging des fraises - *Jogging des Fraises*
- **Lundi 6 juin** en matinée, centre du village : randonnée artistique - *Lille 3000*
- **Mardi 7 juin** en soirée, salle du CCA : soirée du patrimoine - *Mémoire et Patrimoine du Val de Deûle*
- **Samedi 11 juin** de 10h30 à 16h, cour du CCA et salle Tulipe : fête du club - *Judo club*
- **Samedi 11 et dimanche 12 juin** de 7h à 19h, stade René Werquin : tournoi jeunes - *Verlinghem foot*
- **Dimanche 12 juin** de 8h à 18h, salle d'honneur + restaurant municipal : 1^{er} tour élections législatives - Municipalité
- **Dimanche 19 juin** la journée, salle de sports et stade René Werquin : fête des fraises - *Comité fête des fraises*
- **Dimanche 19 juin** de 8h à 18h, salle d'honneur : 2nd tour élections législatives - Municipalité
- **Dimanche 22 juin** à 17h, salle de sports : spectacle de danse - *Verlinghem loisirs*

- **Samedi 25 juin** de 10h à 18h, salle de sports : fête de l'école Gutenberg - *APE Gutenberg*
- **Samedi 25 juin** de 18h30 à 02h, salle de sports : buffet froid - *Verlinghem foot*
- **Samedi 25 juin** de 8h à 13h, salle des fêtes Maurice Schumann à Pérenchies : don du sang - *Association du don du sang*
- **Mardi 28 juin** en soirée, école Sainte-Marie : fête des prix - *APEL Sainte-Marie*

JUILLET

- **Du vendredi 1^{er} au mercredi 6 juillet** place du Général-de-Gaulle : ducasse - Municipalité
- **Samedi 2 juillet** 7h à 19h, stade René Werquin : tournoi sixte - *Verlinghem foot*
- **Dimanche 3 juillet** à 13h, centre du village : course de la ducasse - *Club cycliste*
- **Lundi 4 juillet** à 12h : repas des aînés - Municipalité
- **Du vendredi 8 au vendredi 29 juillet** les salles du CCA : centres de loisirs - Municipalité
- **Dimanche 10 juillet** salle de sports : Planétarium - *Lille 3000*
- **Mercredi 13 juillet** à 18h30, Monument aux morts : commémoration du 14/7 - Municipalité + *UNC AFN*
- **Jeudi 14 juillet** base de loisirs, 70 rue de Pérenchies : Fête nationale - *SIVOM LPV*

AOÛT

- **Du lundi 1^{er} au mercredi 31 août** les salles du CCA : centres de loisirs - Municipalité
- **Samedi 20 et dimanche 21 août** 7h à 19h, terrains : tournoi pré saison seniors - *Verlinghem foot*
- **Dimanche 28 août** à 15h, base de loisirs, 70 rue de Pérenchies : fête du cheval et marché des saveurs - *SIVOM LPV*